



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3962
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/1300/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 24 JAN. 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 23 janvier 2019

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Dokumentation

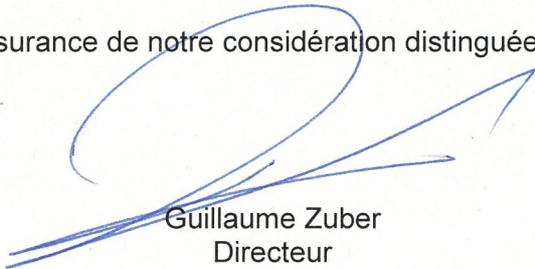
**Concerne : Taux des centimes additionnels pour 2019, fixé à 45,49 centimes
Nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur
les chiens dû en 2019, fixé à 100 centimes**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 15 décembre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 27 décembre 2018
Date légale d'affichage : 27 décembre 2018
Fin délai référendaire le : 12 février 2019